

BULLETIN OFFICIEL

DE LA

BOURSE DU TRAVAIL DE NANTES

Organe des Chambres Syndicales et Groupes Corporatifs Ouvriers du Département de la Loire-Inférieure
Publié sous le contrôle de la Commission de Rédaction

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

BOURSE du TRAVAIL

18, rue de Flandres, NANTES

Pour tous les Renseignements

S'ADRESSER AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL*Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus*

ABONNEMENT

Six mois. 0 80

Un an. 1 50

*Pour l'Étranger le port en sus.***SOMMAIRE**

Convocations. — Avis.

Partie Officielle. — Comité Général. — Commission Exécutive. — Commission de Contrôle. — Commission du Bulletin**Partie non Officielle.** — Extrait du dernier procès-verbal des séances du Congrès des Bourses. — Fédération nationale des ouvriers métallurgistes de France. — A quoi servent les Circulaires Ministérielles, S. V. P.? (*suite*). — Un Concert à Couéron. — Bibliographie.**CONVOICATIONS**

COMITÉ GÉNÉRAL. — Mardi 19 Octobre, à 8 heures du soir.

COMITÉ DE VIGILANCE. — Mardi 2 Novembre, à 8 heures du soir.

COMMISSION EXÉCUTIVE — Mardi 26 Octobre et mardi 9 Novembre, à 8 heures du soir.

Le présent BULLETIN tiendra lieu de convocation pour la Réunion du Comité Général de Mardi prochain 19 courant.

AVIS

Le Comité de Vigilance des Conseillers prud'hommes ouvriers porte à la connaissance de tous les camarades que tous les lundis et vendredis, de 8 heures à 9 heures du soir, au secrétariat de la Bourse du Travail, un Conseiller prud'homme se tient à leur disposition pour tous les renseignements qu'ils peuvent avoir besoin concernant les conflits entre patrons et ouvriers.

Il rappelle également aux Corporations qui appartiennent aux Catégories suivantes :

1^{re} CATÉGORIE. — Filateurs de coton, de chanvre, lin, laine, fabricants de futaine, de draps d'indiennes, de toiles de mouchoirs, voiliers, marinières, blanchisseurs, teinturiers, passementiers, fabricants de ouate, de fleurs artificielles, boutonniers, galonniers, gantiers,

bandagistes, malletiers, tapissiers, fabricants de chaises, ciriers, jardiniers, loueurs de voitures et cochers, couturières, lingères, modistes, dentellières.

2^e CATÉGORIE. — Fondeurs en fer et en cuivre, constructeurs de machines et mécaniciens, poêliers et chaudronniers, constructeurs de navires, gréeurs et calfats, forgerons, serruriers, taillandiers, tréfileurs, cloutiers, fabricants d'armes, de cardes, de pointes, épingliers, ferblantiers, couteliers, maréchaux-ferrants, bijoutiers, horlogers, retailleurs de limes, fabricants de parapluies, de peignes.

4^e CATÉGORIE. — Entrepreneurs de bâtiments et de maçonnerie, tailleurs de pierres, scieurs de long, plâtriers, couvreurs, marbriers, paveurs, charpentiers, menuisiers, ébénistes, vitriers, etc., peintres, sculpteurs, poêliers-fumistes, tanneurs, corroyeurs, chamoiseurs, cordonniers, mégissiers, propriétaires de carrières et carriers, facteurs de pianos, fabricants de billards, minotiers et fabricants de biscuits, boureliers, selliers, carrossiers, pêcheurs de sable.

6^e CATÉGORIE. — Fabricants de conserves alimentaires, confiseurs, chocolatiers, boulangers, pâtisseries, bouchers, charcutiers, cafetiers, brasseurs, distillateurs,

Que les élections des conseillers prud'hommes ouvriers de ces différentes catégories vont avoir lieu à la fin du mois prochain.

Nous prions donc, instamment, les délégués au comité de vigilance d'insister auprès des secrétaires de leurs syndicats respectifs pour nous faire parvenir sans retard les noms et adresses des candidats des catégories désignées ci-dessus.

Voici les noms des conseillers sortants :

1^{re} catégorie } DESCROIX, chaisier.
DUDOT, tapissier.
2^e catégorie : TESSIER, modelleur-mécanicien.
4^e catégorie : LIMONNIER, sculpteur.
6^e catégorie : MARTIN, boulanger.

Ils sont rééligibles, à l'exception du conseiller DESCROIX, devenu patron.

Le secrétaire du Comité de vigilance,
M. TULÈVE.

Nota. — La réunion du Comité de vigilance ayant lieu le 2 novembre prochain, les candidatures devront être parvenues au secrétariat le 31 courant au plus tard.

PARTIE OFFICIELLE**COMITÉ GÉNÉRAL***Séance du 21 septembre 1897*

La séance est ouverte à 8 heures 1/2, sous la présidence du citoyen Collet.

Assesseurs : Jarnet, Charrier.

Présents : Nias, Radigois, Emériau, Guérin des Ferblantiers-Boitiers, Collet, Lepré, Béty, Dudot, Auguste, Lagarde, Terrien, Portais, Rambaud, Brunellière, Landais, Leguern, Colombe, Guillemé, Chauvet, Leglise, Jarnet, Charrier, Lebert, Rousselot, Abbé, Lepage, Tulève, Brault, Châtellier, Désouche, Guérin des Frappeurs, Mondière, Lepape, Bouchaud, Sevestre.

Excusés : Juguet, Hougmard, Lebreton, Vallé.

Le secrétaire donne lecture de la correspondance.

Dépêche du citoyen Ribrac délégué de la Bourse du Travail de Nantes, demandant les mandats des Syndicats adhérents à la Bourse.

Le secrétaire général dit qu'il a fait tout son possible pour prévenir tous les secrétaires de chaque Syndicat et qu'il a reçu presque tous les mandats.

Ordres du jour, du parti socialiste Révolutionnaire pour le XV^{me} Congrès National, le secrétaire général demande au Comité Général ce que la Bourse doit faire.

Le citoyen Colombe est d'avis à ce que la Bourse du Travail passe outre, car nous n'avons rien à voir dans les congrès politiques et que nous devons nous occuper que des questions économiques.

Le citoyen Auguste appuie la proposition du citoyen Colombe qui est adoptée.

Lettre du citoyen Bourges délégué de la Bourse du Travail de Rennes et du citoyen Chiron délégué de l'Union Syndicale de Brest annonçant leur passage à Nantes.

Lettre du citoyen Ribrac délégué de la Bourse du Travail de Nantes donnant des renseignements sur le congrès des Bourses et sur la première séance du congrès corporatif.

Le citoyen Portais dit que nous n'avons pas été prévoyants, car il avait été question des votes par organisation et que nous aurions dû le prévoir.

Le citoyen Colombe fait remarquer que c'est la première fois que les votes se font comme ça.

Le secrétaire général répond que les mandats arriveront à temps pour que le citoyen Ribrac puisse nous défendre aux congrès corporatifs.

Le citoyen Colombe secrétaire de la Commission de contrôle, dit que la Commission de contrôle a fait les comptes des Syndicats qui paient leurs cotisations à la Bourse et que par le nombre des Syndicats payant, nous serions redevables de 200 fr. à la Fédération des Bourses.

Il donne lecture d'une lettre du citoyen Ribrac donnant des renseignements sur la Fédération des Bourses aux Congrès et qu'il lui a rendu réponse en lui donnant les comptes de ce que nous devons à la Fédération.

Le secrétaire général annonce que le citoyen Radigois trésorier de la Bourse a reçu une lettre de M. le Maire de Nantes demandant des renseignements sur le budget de la Bourse pour 1898, il demande au comité général qu'il donne plein pouvoir à la commission exécutive et à la commission des finances pour établir le budget de 1898. Il est décidé que la commission exécutive et la sous-commission des finances devront s'entendre ensemble pour établir le budget.

Le Secrétaire : GUÉRIN.

COMMISSION EXÉCUTIVE

Réunion du 28 Septembre 1897.

La Séance est ouverte à 8 heures 1/2 sous la présidence du citoyen Abbé.

Sont présents : Nias, Potel, Lepape, Carric, Leguern, Guérin, Charrier, Brunellière, Chauvet, Desouche, Abbé, Rousselot, Le Rudulier, Terrien.

Excusé : Châtellier.

Présents de la commission de contrôle : Lagarde, Colombe.

Le secrétaire général donne lecture de la correspondance.

Lettre de la Bourse du Travail de Bordeaux annonçant la révocation du citoyen Rogués Théodore trésorier de la Bourse du Travail de Bordeaux.

Lettre du syndicat des Chapeliers-Appropriés donnant le nom du citoyen Abbé secrétaire du syndicat en remplacement du citoyen Prunier.

Lettre du journal *l'Éclair* demandant des statuts de la Bourse du Travail de Nantes pour la création d'une Bourse à Poitiers.

Lettre de M. le Maire de Nantes, demandant des renseignements sur le budget de 1898.

La Commission exécutive décide que la commission des Finances doit préparer les budgets pour 1898.

Circulaire et Bulletin d'abonnement de *l'Humanité Nouvelle* demandant des adhésions.

Lettre du syndicat des Boulangers demandant la grande salle de la Bourse pour faire une conférence le 30 courant.

Après une grande discussion dont plusieurs citoyens prennent part, il est décidé d'accorder la grande salle au syndicat des boulangers (à l'unanimité moins deux voix contre).

Le secrétaire général demande si on doit recevoir le Citoyen Braun délégué de la Bourse du Travail de Nantes au Comité fédéral aux frais de la Bourse du Travail.

Le citoyen Potel demande que l'on vote une somme de 20 fr.

Plusieurs citoyens demandent le vote par appel nominal. Ont voté pour : Abbé, Nias, Guérin, Potel, Lepape, Carric, Leguern, Charrier, Chauvet, Brunellière, Desouche, Terrien et la somme de 20 francs est adoptée à l'unanimité.

La séance est suspendue à 9 heures 1/2 pour attendre le citoyen Braun.

La séance est reprise à 10 heures 1/2.

Le citoyen Braun, délégué de la Bourse de Nantes au comité fédéral de la Fédération des Bourses du Travail, est présenté par le secrétaire général.

Le citoyen Braun commence par remercier la Bourse de Nantes de la marque de confiance qui lui a été accordée en le choisissant pour son délégué. S'il avait su plus tôt pouvoir venir à Nantes, il se serait muni de documents pouvant appuyer le compte-rendu de son mandat qu'il va se contenter de faire verbalement.

Il s'excuse d'abord d'avoir manqué à quelques réunions du comité fédéral ayant été empêché par son service comme secrétaire de la Fédération métallurgiste. Il énumère ensuite les différentes questions et travaux faits par la Fédération. Il explique la ligne de conduite qu'il a suivie en se basant sur les ordres qu'il a reçus et sur les décisions prises à Nantes et qui sont consignés au Bulletin de la Bourse du Travail.

Il a toujours laissé, dit-il, ses idées personnelles de côté pour ne prendre que les idées générales exprimées à la Bourse de Nantes.

Passant au rôle de la Fédération, le citoyen Braun dit que quelques Bourses du Travail refusent leur adhésion sous le prétexte qu'on y faisait de la politique. Il déclare que si la chose avait été vraie il aurait été le premier à protester et à se retirer en avisant les camarades nantais.

On s'est basé, dit-il, sur les idées émises ailleurs qu'au Comité fédéral, par son secrétaire, mais ces idées lui sont absolument personnelles et personne n'a rien à y voir. Si je m'apercevais qu'il y ait quelque chose à sa conduite, je vous avertirais de suite.

Il passe en revue la nécessité qu'il y a pour les Bourses du Travail à être fédérées, nécessité guidée par la solidarité qui doit exister chez tous. Car, si une Bourse du Travail, par suite des revirements qui peuvent se produire dans la majorité des municipalités, se trouve privée momentanément des subventions qui constituent sa vitalité, elle peut, étant fédérée, compter sur l'appui des autres Bourses du Travail de France.

Il rappelle le dévouement apporté par la Bourse du Travail de Paris au moment de sa splendeur pour organiser les Bourses de province. Celles-ci, à leur tour, doivent continuer la propagande afin qu'il s'en crée dans tous les centres importants.

En terminant, le citoyen Braun déclare que la Fédération rend de très grands services, que son organisme n'est peut être pas sans défauts, mais qu'il est persuadé qu'elle est dans la bonne voie.

Plusieurs citoyens posent des questions à leur délégué concernant l'administration de la Fédération. Celui-ci y répond à la satisfaction de tous.

Au nom de la commission de contrôle le citoyen Colombe demande au citoyen Braun que, dès la première réunion du Comité fédéral, il établisse avec le trésorier le compte exact de la Bourse de Nantes vis-à-vis de la Fédération. Il lui remet entre les mains le tableau des cotisations versées par les Syndicats nantais depuis 3 ans.

Le citoyen Braun s'engage à le faire dès son arrivée à Paris.

Un échange de vue sur la situation générale des Bourses du Travail se fait ensuite entre les membres présents, puis un ordre du jour approuvant la conduite du citoyen Braun et le remerciant du dévouement qu'il apporte à nous représenter avec un entier désintéressement, est voté à l'unanimité.

La séance est levée à minuit.

Le Secrétaire, F. GUÉRIN.

COMMISSION EXÉCUTIVE

Réunion du mardi 12 octobre 1897

La séance est ouverte à 8 h. 1/2, sous la présidence du citoyen Charrier.

Sont présents : Charrier, Carric, Nias fils, Guérin, Brunellière des corroyeurs, Abbé, Halot, Leguerne, Collet, Terrien, Rousselot, Potel.

Excusés : Châtellier, Brault.

Commission de contrôle : Lagarde.

Correspondance. — Appel à la solidarité ouvrière en faveur de la Bourse du travail de Narbonne victime d'une inqualifiable spoliation de la nouvelle municipalité réactionnaire qui, brutalement, refuse le paiement des quatre derniers douzièmes de la subvention accordée pour 1897, et cela sans tenir compte des dépenses engagées, des engagements pris par la Bourse du travail.

Renvoyé au Comité général.

Extrait du procès-verbal de la dernière séance du congrès de la Fédération des Bourses du travail de France et des colonies, et ordre du jour protestant contre les manœuvres d'une certaine coterie politique contre la Bourse du travail de Tours et surtout contre son secrétaire général.

L'insertion au *Bulletin Officiel* est décidée.

Circulaire concernant les grévistes de l'ameublement de Saint-Loup.

Lettre du Conseil local Lyonnais de la Fédération nationale demandant une brochure du Congrès de Nantes 1894.

Lettre de M. Marius Vachon, du ministère des beaux-arts, demandant l'opinion de la Bourse sur les renseignements et projet de réforme contenus dans le chapitre du volume « Les Industries d'art, et les Musées d'art industriel en France » concernant notre ville.

Le secrétaire observe qu'il n'a jamais reçu ce volume, qu'il n'en a entendu parler

que par des extraits insérés dans un journal de la localité.

Il sera répondu en ce sens à M. Vachon.

Lettre de la Bourse du Travail d'Angers annonçant la grève qui vient d'éclater aux carrières de Trélazé et faisant appel à la solidarité ouvrière Nantaise en faveur des 3.000 grévistes.

Les fonds devront être adressés au citoyen Bertin, trésorier de la grève, à Trélazé (Maine-et-Loire).

Appel et liste de souscription des métallurgistes de Nevers en faveur des ouvriers plombiers-zingueurs de cette ville qui sont en grève.

Lettre de M. Marcel Denis, afficheur de la ville, qui informe la Bourse du Travail que des affiches concernant une réunion des ouvriers boulangers ont été apposées sur ses murs.

Le secrétaire déclare que la Bourse n'a pas fait afficher, et que les boulangers sont seuls responsables.

Lettre circulaire de M. le maire de la ville d'Auch en faveur de la catastrophe du 3 juillet 1897.

Le délégué des tabacs dit que son syndicat a voté une somme de 10 francs et engage tous les syndicats à faire de même.

Lettre de M. le maire de la ville de Saint-Nazaire, demandant le retour des billets invendus, le tirage de la loterie au profit des ouvriers sans travail devant avoir lieu très prochainement.

Les camarades détenteurs des dits billets sont priés de les retourner sans retard au secrétariat général.

Le secrétaire donne quelques explications sur la réunion des ouvriers boulangers du 30 septembre et dit que les camarades boulangers ont voté à l'unanimité le retour du syndicat à la Bourse du travail.

Le citoyen Potel, rapporteur de la sous-commission des finances, donne lecture du rapport sur le budget 1898 et sur les renseignements demandés par la municipalité.

La commission approuve la première partie du rapport.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures.

Le Secrétaire,
GUERIN.

COMMISSION DE CONTROLE

Réunion du 12 Octobre 1897

Sont présents : Lagarde, Leglise, Charpentier, Colombe.

Excusés : Landais, Portais.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Communication est faite d'une lettre du citoyen Pelloutier, secrétaire de la Fédération des Bourses du Travail au sujet des sommes dues. Le trésorier est chargé de s'entendre avec le secrétaire général pour établir le bordereau. Néanmoins les membres de la commission constatent qu'une décision prise par le comité général consiste à prendre à la charge de la Bourse de Nantes les frais d'impression

des procès-verbaux du comité fédéral et qu'ils ne doivent pas entrer dans les comptes ci-dessus indiqués.

L'ordre du jour appelle la vérification des comptes du secrétaire général pour les mois de Juillet et d'Août.

Le citoyen Charpentier critique les dépenses faites pour la garde du bureau pendant l'absence du concierge et dit que cela n'a pas été autorisé.

Lagarde demande que la question soit portée au comité général.

Colombe et Leglise déclarent qu'il serait plus pratique d'appeler le secrétaire général pour lui demander des renseignements.

Le secrétaire général appelé donne les renseignements qui lui sont demandés. Il en est de même pour la somme versée au citoyen Oursel.

La Commission se déclare satisfaite à condition que le secrétaire général lui fournira un bordereau du travail fait par le citoyen Oursel depuis trois mois.

La Commission de contrôle croit devoir rappeler à la Commission exécutive la nécessité qui s'impose d'établir le budget de la Bourse du Travail de Nantes pour l'année 1898.

La séance est levée à 11 heures

Le Secrétaire : D. COLOMBE.

COMMISSION DU BULLETIN

Procès-Verbal de la Séance du 4 Octobre

La Séance est ouverte à 8 heures.

Lecture est faite des Procès-Verbaux des diverses commissions et de vérités sociales. Insertion acceptée au Bulletin.

La Séance est levée à 8 heures 1/2.

Pour le Secrétaire de Rédaction.

G. POTEL

PARTIE NON OFFICIELLE

EXTRAIT du dernier procès-verbal des séances du Congrès de la Fédération des Bourses du Travail de France et des Colonies (Toulouse, Septembre 1897)

ORDRE DU JOUR PRÉSENTÉ PAR ROUEN
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

« Les délégués des Bourses du Travail de France et des Colonies réunis au Congrès de la Fédération des Bourses du Travail de France, tenu à Toulouse les 15, 16, 17, et 18 Septembre après avoir entendu divers orateurs au sujet des attaques dont est l'objet la Bourse du Travail de Tours et particulièrement de son Secrétaire Général de la part d'une coterie politique, protestent énergiquement contre l'attitude de quelques renégats, félicitent la Bourse du Travail de Tours d'avoir couvert par des protestations énergiques son Secrétaire Général, approuvent ce dernier dans la lutte qu'il poursuit pour les revendications sociales et prolétariennes et l'engagent à persévérer dans cette voie d'émancipation qu'il s'est tracée depuis longtemps. »

FÉDÉRATION NATIONALE

Des Ouvriers Métallurgistes de France

—o—

Sur l'initiative des syndicats des frappeurs et des forgerons, plusieurs réunions eurent lieu pour que la métallurgie fût représentée au Congrès qui s'est tenu du 18 au 19 septembre à Toulouse.

Le citoyen Gallentus, des ferblantiers de la Seine, reçut le mandat de représenter la section de Nantes représentée par neuf syndicats et le secrétaire de la Fédération nationale fut chargé de venir l'accompagner à Nantes rendre compte des travaux du congrès.

Ce compte rendu eu lieu le 29 septembre devant une assemblée composée de toutes les branches de la métallurgie sans distinction; nous pourrions même citer, les mouleurs, les racheveurs, les chemins de fer, etc., qui ont leur fédération ou leur syndicat propre.

Les explications fournies par les délégués furent approuvées à l'unanimité par tous les citoyens présents et l'ordre du jour suivant concernant spécialement la *Fédération nationale des ouvriers métallurgistes de France* fut également approuvé par tous, sans aucune observation.

« Les syndicats métallurgistes nantais, réunis le 29 septembre 1897, à la Bourse du Travail, après avoir entendu les explications et l'énumération des décisions prises au Congrès de la Fédération métallurgiste à Toulouse, fournies par le citoyen Braun, son dévoué secrétaire, se déclarent satisfaits et décident de faire tous leurs efforts pour reconstituer la section métallurgiste nantaise. »

La réunion était présidée par le citoyen Richard, des modeleurs, assisté des citoyens Nias, des chemins de fer, et Guérin, des boitiers, comme assesseurs; Colombe, des forgerons, comme secrétaire.

Ce dernier a été chargé de convoquer, à bref délai, les délégués des organisations métallurgistes.

A quoi servent les Circulaires ministérielles

S. V. P. ?

(Suite)

Auparavant que d'entrer dans la question d'entretien du matériel roulant, nous croyons indispensables les quelques renseignements ci-après :

Nous disions que la machine 2.111 était restée trois fois en détresse dans l'espace de dix jours; elle n'est pas la seule, car nous avons eu, il y a quelques jours, jusqu'à quatre détresses dans la même journée, et toujours pour le même motif, c'est-à-dire pour rupture de tubes, sans que pour cela l'on semble s'en inquiéter outre mesure et chercher à éviter ces défauts.

Nous devons ces inconvénients, la plus grande partie, au mauvais combustible qu'emploient les mécaniciens, car on les oblige à faire usage de poussières de charbon, désignés dans les dépôts selon leur qualité; il y a d'abord le menu gros, le menu maigre, puis les déchets des boîtes

à fumée dont les mécaniciens sont dans l'obligation, pour faire usage de ces sortes de combustibles, de le mouiller de façon à en former une pâte pour éviter qu'il ne tombe pas dans le cendrier au fur et à mesure qu'on le met dans le foyer. Mais à ce moment les plaques tubulaires, qui sont très rouges, se trouvent saisies par ce corps froid, ce qui occasionne un retrait; c'est de là que nous devons la plus grande partie de la rupture de ces tubes.

Ajoutons à cela que par mesure économique lorsqu'un tube vient à crever il est brasé et c'est la plupart du temps ceux déjà rabotés qui sont plus ou moins oxydés ou calcinés par l'acide antitartrique que l'on emploie pour la décollation du tartre qui se forme par l'eau qui alimente les machines.

Si par exemple au lieu d'employer cet acide qui n'est que très nuisible sous tous les rapports et même bien loin de rendre les services que l'on semble en attendre, car il produit aussi fréquemment des entraînements d'eau, ce qui occasionne des pertes de temps, nous sommes à même de fournir des numéros de machines et des dates auxquelles ces inconvénients se sont produits.

Si au contraire l'on procède comme cela doit se faire, supprimer l'acide, démonter la tubulure et faire piquer la chaudière principalement aux alentours du foyer comme cela se fait dans l'industrie privée où l'usage de l'acide n'est pas connu ou plutôt n'est pas mis en pratique, il est certain que cela paraîtrait devenir plus coûteux, mais du moins l'on aurait évité des pertes de temps d'une part et la critique de l'autre, mais l'esprit des économies étant tellement incarné chez nos dirigeants qu'ils voient même des économies dans les fosses les plus obscures où l'on engloutit chaque jour les capitaux que gagne le prolétaire.

Nous nous étendrons plus longuement sous peu sur la question des machines et charbons.

Nous allons examiner pour l'instant l'entretien du matériel roulant tant grande que petite vitesse. Ici comme partout le mot économie semble un mot de ralliement où chacun veut lui rester fidèle. Le matériel souffre mais il ne se plaint pas; il roule, c'est ce qu'il faut. Tant qu'à la propreté et à la solidité, l'on n'en répond pas.

(A suivre.)

UN EMPLOYÉ.

UN CONCERT A COUËRON

Le syndicat des métallurgistes de Couëron, qui, depuis plusieurs années, fête le jour du 14 Juillet l'anniversaire de sa création par un banquet intime, a voulu, cette année, en dehors de cette fête corporative, donner une récréation familiale à la vaillante population couëronnaise en organisant une matinée-concert suivie d'un bal de famille, au profit de sa caisse de secours.

Aussi le dimanche 3 octobre courant, une foule nombreuse se pressait-elle dans la vaste salle de l'Hôtel Héret.

Là, comme à Nantes, les artistes tous travailleurs qui, leur journée finie, trouvent le moyen d'étudier pour, le dimanche venu, apporter leur véritable talent à une œuvre de bienfaisance et de solidarité, se sont tous surpassés.

Nous avons vu là tous nos amis : René, Cacaud, Cosson, Paris qui, dans leur genre sérieux de romanciers, ont remporté leurs succès habituels, les *bis* le leur ont mieux prouvé que tous les éloges qu'on pourrait leur faire à cette place.

Les comiques : Boucherie, Henri, Guillocheau, O'Denoce ont fait, comme toujours, rire au larmes. Les Bouch'ries, entr'autres, finiront certainement par nous rendre malades (ils doivent être sûrement subventionnés par le Corps médical nantais), et puis ils sont vraiment trop réalistes, *Une Visite à la Roquette* en est la preuve.

Le soir, lorsque nous avons quitté nos amis couëronnais, pressés par l'heure impitoyable du train, le bal battait son plein et ne s'est terminé que très avant dans la nuit.

En somme, excellente journée, pour le Syndicat, pour sa caisse de secours et surtout comme propagande syndicale.

Maintenant, à l'année prochaine !

M. T.

VÉRITÉS SOCIALES

L'homme sans morale est un être foncièrement pervers qu'un honnête homme doit fuir comme la peste.

Sans morale il n'y a ni justice, ni équité, aucun amour du bien et du beau. La morale est la clef de voûte de tout édifice social.

Le Christ a dit : Qu'aimer était toute la loi de Dieu; il devrait en être de même de la loi des hommes, pour que nous puissions voir, sur la terre, régner la paix, et la concorde... en un mot l'harmonie.

G. POTEL.

Si tous les hommes qui vivent sur la terre comprennent un jour la fraternité humaine, ce sera beau, ce sera grand de s'aimer les uns les autres sur toute la planète; mais même en ces temps bénis on aura encore des attaches à la patrie partielle, on continuera à préférer ceux de sa race... sans en faire souffrir les autres.

ANN SEPH.

Là où meurent les solidarités humaines, là finit la liberté.

A. de GASPAIN.

AVIS

Les camarades qui désireraient prendre des billets de la loterie organisée par la Chambre Syndicale des ouvriers sculpteurs au profit de l'atelier de chômage de la corporation sont informés que le secrétariat de la Bourse en tient à leur disposition, de 8 heures du matin à 10 heures du soir.

BIBLIOGRAPHIE

En vente à la Bourse du travail. Brochures des Congrès de Tours aux prix de : Congrès du Bâtiment, 0 fr. 25. — Congrès des Bourses, 0 fr. 40. — Congrès Corporatif, 0 fr. 50.

Le socialisme et le Congrès de Londres, par A. Hamon, au prix spécial de 1 fr. 75. — **L'ouvrier des deux mondes**, revue mensuelle d'économie sociale, 16 pages de textes, au prix de 0 fr. 45 le numéro.

Au moment même où la France est encore sous l'impression du bruyant voyage du Président en Russie et de l'Alliance Russe affirmée devant l'Europe entière, *l'Humanité Nouvelle* publie une biographie du plus illustre terroriste russe, André Géliaboff. Fils de paysan, né serf, il fut un des chefs de ces révolutionnaires qui luttèrent jusqu'à la mort pour la liberté et le bonheur de leurs frères. Dans *l'Humanité Nouvelle* est contée en détail la vie toute de prosélytisme de Géliaboff qui mourut pendu après le meurtre du tzar Alexandre II.

Signalons encore à nos lecteurs une importante étude sur la Banque de France due à M. A. Chirac, l'économiste socialiste bien connu. Elle est toute hérissée de chiffres, mais elle éclaire fortement cette grave question. D'ailleurs, ce numéro de *l'Humanité Nouvelle* est particulièrement intéressant avec des articles signés Clémence Royer, J. Mesnil, L. Jerrold, L. Remy, Brunellière, Gressent, etc., et une nouvelle du Zola Russe, M. Sibiriak.

La revue accepte des abonnements mensuels à 1 fr. en timbres-poste; s'adresser 5, impasse de Béarn, Paris.

BIBLIOTHÈQUE DE LA BOURSE

L'Administration de la Bourse du Travail de Nantes prévient toutes les personnes soucieuses de l'instruction morale et scientifique de la classe ouvrière qu'elle acceptera avec plaisir tous les journaux, livres, brochures, etc., qu'elles voudraient bien offrir à sa Bibliothèque.

Le Gérant : TULÈVE